AR Prefecture
063-216301952-20250903-2025231POL-AR
Reçu le 04/09/2025

Ville de LEZOUX Terre des Potiers Romains	**REPUBLIQUE FRANÇAISE** **DEPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME** ***ARRETE MUNICIPAL N° 2025/231/POL.*** portant fermeture du bâtiment B du groupe scolaire MARCUS établissement recevant du public,

Le Maire de la Commune de LEZOUX,

. VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

. VU l'arrêté municipal en date du 13 mars 2025 portant autorisation du maintien d'ouverture du groupe scolaire «Potier Marcus» - Groupe B, établissement recevant du public, sous condition,

. Considérant la restructuration et l'extension du groupe scolaire «Potier Marcus»,

. Considérant que le bâtiment «Groupe B» n'est plus utilisé comme école,

. Considérant que le bâtiment «groupe B», établissement scolaire jusqu'au 4 juillet 2025, a fait l'objet d'une vente immobilière au profit de la Communauté de communes «Entre Dore et Allier» qui doit y installer son pôle enfance/Jeunesse,

ARRETE

Article 1er – **L'établissement scolaire Bâtiment B» (ERP types R de catégorie 4) est définitivement fermé.**

Article 2 – Conformément à l'article R 102 du Code des Tribunaux Administratifs, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr».

Article 3 - Le présent arrêté sera affiché dans la Commune de LEZOUX. Une ampliation sera transmise à Madame la Sous-Préfète de l'Arrondissement de Thiers.

Fait à Lezoux, le 3 septembre 2025

Signé par **Alain COSSON, le Maire.**

MAIRIE DE LEZOUX 63190 (Puy-de-Dôme)